
Compte rendu
Forum de discussion
« Jeunes gais,
lesbiennes et bisexuels »

Propos

Mars 2004

Conseil permanent de la jeunesse

La collection « Propos » du Conseil permanent de la jeunesse est une tribune ouverte à l'expression des différents points de vue sur des enjeux importants pour la société québécoise.

Les textes publiés dans cette collection ne représentent pas la ou les positions du Conseil permanent de la jeunesse.

Leur reproduction est autorisée à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Comité organisateur du Forum de discussion

Geneviève Baril, vice-présidente
Youri Chassin, membre du Conseil
Félix Turgeon, membre du Conseil

Synthèse et rédaction

Yannick Machabée, Groupe Perspectives

Avertissement

Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé dans ce texte comme représentant les deux sexes, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes.

Cette publication a été produite par le

Conseil permanent de la jeunesse

12, rue Sainte-Anne, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 3X2

Gouvernement du Québec
Dépôt légal, 2004
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-42107-8

Remerciements

Les membres du Conseil permanent de la jeunesse tiennent à remercier une cinquantaine de jeunes, représentantes et représentants des organisations jeunesse qui ont participé activement au Forum de discussion «Les jeunes gais, lesbiennes et bisexuels».

Le Conseil, en plus du soutien de son personnel et de ses membres, a également bénéficié de l'apport de personnes qui ont investi leur temps et leur énergie dans l'organisation et la tenue du forum de discussion. Du même coup, celles-ci ont démontré qu'elles croyaient au bien-fondé de cet exercice de prise de parole et de consultation.

À toutes et à tous, mille fois merci!

Table des matières

	Page
Aspects méthodologiques	6
Déroulement et présentation des thèmes	7
Synthèse des propos des jeunes	9
Thème 1 – Questions relatives au milieu de vie	10
La situation dans les écoles	10
Un milieu où subsiste l’homophobie	10
Les intervenants en milieu scolaire et l’éducation à la diversité sexuelle	11
Les difficultés, pour les organismes, d’intervenir dans les écoles	11
Entre la ville et les communautés rurales	12
Les relations familiales	13
La double marginalité des jeunes allosexuels des communautés ethnoculturelles	14
La situation des homosexuels en milieu de travail	14
Thème 2 – Questions relatives à la santé physique et mentale	16
Problèmes de santé particuliers	16
Rapports avec le système de santé	17
La formation des intervenants du réseau de la santé	18
Thème 3 – Questions relatives au genre et à l’identité	20
Les gais et les lesbiennes ou prendre sa place différemment	20
La communauté et la culture «gaie» : une nouvelle normalité	21
Vivre la bisexualité	22
Les transsexuels et les transgenres	23
Thème 4 – Questions relatives aux droits	24
Mariage et conjoints de même sexe	25
L’homoparentalité	25
Les droits des homosexuels à l’international	26
Thème 5 – Questions relatives au financement des organismes	27
Un financement restreint et ciblé	27
Un financement plus adéquat	28
Conclusion	29
Annexes	31
Liste des personnes présentes au Forum de discussion sur les jeunes gais, lesbiennes et bisexuels	32
Les membres du Conseil 2001-2004	34

Aspects méthodologiques

Le Conseil a convié les jeunes homosexuels et bisexuels ainsi que les représentants des organismes s'adressant à cette clientèle à prendre part à un forum de discussion le samedi 22 novembre 2003, à Montréal. Les personnes présentes ont librement choisi de venir s'exprimer sur des thèmes identifiés par le Conseil, soit à titre personnel, soit en qualité de représentant d'un organisme. Le Conseil avait pour objectif d'obtenir une meilleure compréhension de la situation des jeunes homosexuels et bisexuels au sein de la société québécoise en 2003. Par le fait même, l'événement permettait d'établir un contact plus significatif avec les jeunes homosexuels ou bisexuels, de même qu'avec les représentants des organismes œuvrant auprès de cette clientèle.

La rencontre a débuté par une brève introduction de la vice-présidente du Conseil, madame Geneviève Baril. Les participants ont ensuite été invités à se présenter et à faire état de leur engagement auprès des jeunes homosexuels et bisexuels. Par la suite, une discussion a suivi sur chacun des thèmes proposés. Au cours de cette discussion, les participants se sont efforcés de mettre en lumière divers aspects de la réalité des jeunes homosexuels et bisexuels, en présentant également certaines interventions réalisées auprès de cette clientèle. Il faut noter que les participants avaient aussi la possibilité de remettre un document écrit énonçant leur positionnement en regard des thèmes abordés.

La discussion était animée par un modérateur et les propos des participants étaient enregistrés et notés par un observateur externe. Ces notes et enregistrements ont donné lieu au présent rapport de synthèse. Son contenu ne présente pas la position du Conseil permanent de la jeunesse.

De plus, le Conseil ne prétend pas que les propos présentés dans ce document rendent compte des points de vue de l'ensemble des jeunes et des organismes jeunesse sur la question.

Déroulement et présentation des thèmes

Afin d'encadrer les discussions, le Conseil a proposé quatre thèmes qu'il a diffusés préalablement auprès des personnes et des organismes conviés à l'événement. Les questions soulevées à titre d'exemple par le Conseil sont reproduites ci-dessous. De plus, un cinquième thème, proposé par un participant lors de la période de présentation, a été ajouté à la liste des thèmes de la journée. Ces cinq thèmes ont été abordés tour à tour durant le forum.

Thème 1 : Questions relatives au milieu de vie

- Qu'en est-il du rapport que les jeunes homosexuels et bisexuels entretiennent avec leur famille, leurs amis, l'école, le marché du travail, la communauté homosexuelle et bisexuelle, etc.?
- Comment se vit l'homosexualité en milieu rural et en milieu urbain?
- Comment se vit l'homosexualité lorsqu'on provient d'une famille issue de l'immigration ou des communautés ethnoculturelles?

Thème 2 : Questions relatives à la santé physique et mentale

- Les jeunes homosexuels ou bisexuels ont-ils des problèmes de santé physique et mentale qui les distinguent généralement des autres jeunes?
- Quel rapport les jeunes homosexuels et bisexuels entretiennent-ils avec le système de santé et les services sociaux?

Thème 3 : Questions relatives au genre et à l'identité

- Comment se vit l'homosexualité lorsqu'on est une jeune femme et lorsqu'on est un jeune homme? Est-ce différent? Est-ce similaire?
- Est-ce que les gais prennent trop de place comparativement aux lesbiennes?
- Pourquoi entendons-nous si peu parler de la bisexualité? Qu'est-ce que cela signifie concrètement lorsqu'on se considère comme étant bisexuel?
- Existe-t-il une culture, une identité, une appartenance au milieu « gai »?

Thème 4 : Questions relatives aux droits

- Croyez-vous que les personnes homosexuelles et bisexuelles jouissent des mêmes droits que leurs concitoyennes et concitoyens?
- Que pensez-vous du débat ayant cours actuellement sur le mariage des couples de même sexe?
- Quelles sont vos positions à l'égard de l'homoparentalité en général (les pères et les mères ayant eu des enfants avant de faire leur sortie, l'adoption d'enfants par des couples de même sexe, les lesbiennes ayant des enfants par le biais d'une banque de sperme, etc.)?
- La Parade de la fierté gaie a-t-elle toujours sa raison d'être aujourd'hui?
- Comment faire pour que la société québécoise passe de la discrimination et de la tolérance à l'acceptation?

Thème 5 : Questions relatives au financement des organismes

- Les participants ont unanimement convenu, dès le départ, d'ajouter ce cinquième thème, tel que proposé par un participant.

Synthèse des propos des jeunes

THÈME 1 - Questions relatives au milieu de vie

La situation dans les écoles

Un milieu où subsiste l'homophobie

Les participants ont évoqué longuement les problèmes du milieu scolaire en regard de l'homosexualité et des allosexuels¹, en général. Plusieurs notent que l'école supporte peu les jeunes homosexuels ou les jeunes qui se questionnent sur leur orientation sexuelle. Loin de les soutenir, elle représente plutôt un enfer pour plusieurs d'entre eux. Les préjugés et l'intimidation y sont bien présents et tendent à étouffer l'estime de soi. En outre, des participants déplorent le fait que les jeunes homosexuels ne se sentent pas en sécurité dans leur milieu scolaire. Les enseignants gais eux-mêmes ont souvent peur d'être identifiés et de perdre le contrôle de leur classe.

De manière générale, on estime que la plupart des enseignants n'interviennent pas lorsqu'ils sont témoins de comportements homophobes, ce qui donne l'impression qu'ils cautionnent cette attitude. Ils devraient plutôt se montrer fermes et ne plus tolérer la discrimination en regard de l'orientation sexuelle, pas plus qu'en regard de la race ou du genre.

De l'avis de tous, l'école doit aussi apporter une réponse éducative au phénomène d'homophobie, ce qu'elle fait trop rarement. Pour combattre la discrimination, le milieu scolaire, dans son ensemble, doit faire preuve d'un esprit d'ouverture et d'inclusion, autant dans les petites choses que dans les grandes choses. On explique, par exemple, que l'école doit adopter un langage inclusif et arrêter de citer en exemple l'hétérosexualité comme le seul cas « normal ».

Pour s'attaquer au problème de l'homophobie, plusieurs sont d'avis que l'information est la clef de la réussite, car c'est l'ignorance qui perpétue les préjugés. Le problème, soulignent certains, c'est que l'information sur le sujet est quasi absente des écoles, tant dans les cours que dans les bibliothèques. Même constat au collégial où on dénonce le manque d'initiative des établissements pour diffuser de l'information entre leurs murs. Sans groupe ou comité homosexuel pour en faire la demande, il semble que les initiatives soient rares.

Conséquence probable des comportements homophobes qu'ils y observent, c'est à l'école que les jeunes homosexuels craignent le plus d'aller chercher de l'aide. Pourtant, en d'autres occasions, l'école constitue le premier endroit, avec la famille, vers où les jeunes se tournent. Pour les participants, cette incapacité de l'école à offrir un environnement de confiance aux jeunes en recherche d'identité sexuelle est très préoccupante.

¹ Se dit de ce qui se rapporte à l'ensemble des orientations sexuelles autres qu'hétérosexuelles : l'ensemble des personnes homosexuelles, lesbiennes, bisexuelles et transgenres.

Les intervenants en milieu scolaire et l'éducation à la diversité sexuelle

Les participants ont plusieurs fois commenté la capacité des intervenants en milieu scolaire à intervenir auprès des jeunes homosexuels. Ils s'entendent pour dire que, en règle générale, les intervenants manquent d'information. Leur connaissance de l'homosexualité et des difficultés que vivent les jeunes homosexuels est insuffisante pour qu'ils arrivent à donner aux jeunes le support requis. Or, on sait que si les jeunes n'obtiennent pas de réponse adéquate lorsqu'ils consultent pour la première fois, ils n'ont pas tendance à consulter de nouveau.

Ainsi, il importe de s'immiscer dans la formation des intervenants en milieu scolaire, qu'il s'agisse des psychopédagogues, des psychologues, des sexologues ou des autres intervenants sociaux. De nombreuses interventions concernant la formation des intervenants dans le domaine de la santé et des services sociaux sont rapportées dans la synthèse du thème 2 – *Questions relatives à la santé physique et mentale*. Les participants insistent aussi sur le fait que les futurs enseignants ne sont pas formés en regard de l'homosexualité et des problèmes que peuvent vivre les jeunes homosexuels. Qui plus est, on soulève un exemple flagrant de comportement homophobe chez un chargé de cours universitaire. Les participants précisent qu'il faut être particulièrement alerte en regard de ce qui est véhiculé à l'université, notamment auprès des étudiants en enseignement.

On aborde aussi la question de l'éducation à la sexualité. À ce sujet, des participants s'inquiètent de la disparition des cours de formation personnelle et sociale dans les écoles secondaires. Maintenant, l'éducation personnelle et sexuelle se fait dans l'ensemble des matières, ce qui risque de complexifier le travail des organismes ayant pour mandat de démystifier l'homosexualité auprès des jeunes. On s'interroge, en effet, à savoir qui prendra l'initiative d'inviter ces organismes dans les écoles. Ce qui ajoute au problème, c'est que même les groupes les plus proactifs risquent de ne plus savoir quelles sont les personnes à contacter dans les écoles.

D'autres participants indiquent que l'éducation à la diversité sexuelle constitue un énorme mandat pour l'ensemble des enseignants. Cependant, le fait que tous les enseignants soient concernés par ce mandat, peut permettre d'ouvrir des portes dans l'ensemble des cours. En ce sens, il serait plus probable, sur le nombre total d'enseignants, de tomber sur quelqu'un qui puisse se montrer ouvert. Car l'ouverture des enseignants est essentielle, mais pas forcément acquise. C'est d'abord auprès d'eux qu'il convient de faire de la démystification, car ce sont eux qui peuvent favoriser ou limiter l'intervention des organismes dans les écoles.

La difficulté, pour les organismes, d'intervenir dans les écoles

De nombreux représentants d'organismes, qui interviennent dans les écoles ou qui tentent de le faire, ont souligné les difficultés qu'ils rencontrent. Selon eux, une première difficulté pour les organismes est d'être reconnus et d'avoir l'aval de la direction pour pouvoir rencontrer les jeunes en milieu scolaire. Souvent, la réceptivité des directions, des enseignants et des intervenants est insuffisante. De nombreux préjugés persistent : certaines directions croient

même qu'il n'y a pas d'homosexuels dans leur école. Une seconde difficulté tient au fait que, par négligence ou par manque d'intérêt, le matériel distribué dans les écoles n'est pas toujours mis à la disposition des élèves.

Des participants mettent en relief que l'ampleur des enjeux justifie un changement d'attitude de la part des directions. Le suicide est la première cause de décès chez les 14-25 ans et la population homosexuelle est beaucoup plus à risque que les autres. Or, en sollicitant les écoles secondaires, on se rend compte que 50 % d'entre elles refusent encore d'afficher le numéro de Gai écoute parmi les ressources proposées aux jeunes. Parmi les raisons qui expliquent ce blocage des directions d'écoles, il y a particulièrement la crainte d'une réaction négative des parents. Pour le bien-être des jeunes, les directions d'écoles et les commissions scolaires devraient faire fi de cette crainte et prendre leurs responsabilités envers les jeunes.

De plus, certains ont tenu à mentionner que, dans les écoles où il y a de l'ouverture, il importe que les organismes qui y ont accès promeuvent les autres ressources disponibles. Certaines formations ou activités sont offertes par des groupes qui se déplacent dans les écoles. On fait notamment référence à la formation donnée par Irène Demczuk, formatrice au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et agente de développement au Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et par le professeur Bill Ryan de l'Université McGill. On informe également que le Théâtre PARMINO présente des pièces sur diverses problématiques sociales, parmi lesquelles on retrouve le décrochage et l'homophobie.

En bref, considérant les difficultés rencontrées par les organismes en regard de l'intervention dans les écoles, des participants plaident en faveur d'une concertation croissante de ceux-ci pour favoriser une intervention plus efficace en milieu scolaire. Aussi, il ne faut pas perdre de vue que l'intervention en milieu scolaire ne s'adresse pas seulement aux homosexuels, mais également à l'ensemble des jeunes et des adultes : elle vise, en somme, à démystifier l'homosexualité et à combattre l'homophobie.

Entre la ville et les communautés rurales

La discrimination et l'homophobie ne sont évidemment pas le propre du milieu scolaire. Les jeunes allosexuels doivent faire face, dans leur communauté, à la même incompréhension et aux mêmes préjugés qu'à l'école. Selon qu'ils vivent en milieu urbain ou en milieu rural, la situation diffère toutefois de manière significative. L'isolement des jeunes en milieu rural est généralement plus grand : leur impression d'être différents, voire anormaux, y est amplifiée.

Or, on constate un manque important de ressources en milieu rural. L'information relative à l'homosexualité y est très rare. Les organismes ont de la difficulté à intervenir dans ces milieux et le territoire géographique à couvrir est souvent énorme, ce qui requiert beaucoup de ressources. En régions éloignées, plus particulièrement, on précise que les ressources sont

carrément inexistantes. Internet est une solution privilégiée par certains organismes pour rejoindre les milieux ruraux, mais encore faut-il faire connaître les ressources en ligne.

Certains mentionnent que l'intégration difficile des homosexuels et des bisexuels en milieu rural est une source évidente d'exode au profit des grands centres. Les jeunes allosexuels doivent trouver dans leur milieu un réseau supportant, pas nécessairement allosexuel, mais qui montre de l'ouverture envers eux. Cela n'est pourtant pas courant. Pour favoriser le développement de tels réseaux, la méthode du « coaching » auprès des intervenants locaux est privilégiée par certains organismes. Il s'agit d'aider les intervenants à faire ce qu'ils peuvent avec les ressources qu'ils ont.

En milieu urbain, les participants identifient moins le manque de ressources et l'isolement, mais il est sous-entendu que le cheminement des jeunes ne se fait pas sans heurts. La synthèse du thème 3 - *Questions relatives au genre et à l'identité* énonce globalement les difficultés vécues par les jeunes allosexuels en recherche d'identité. De manière plus particulière, on note que les jeunes gais en milieu urbain ont parfois de la difficulté à trouver des lieux pour vivre leur sexualité. Certains en viennent alors à fréquenter des endroits peu recommandables, où ils seront susceptibles d'être entraînés dans des relations et des problèmes beaucoup plus graves.

Par ailleurs, des participants ont tenu à faire état de la réalité spécifique des jeunes allosexuels en banlieue. Cette réalité diffère de celle des milieux ruraux et urbains. En général, certaines ressources existent, mais le transport y est déficient et les jeunes y accèdent difficilement. Le plus souvent, les jeunes se voient contraints à demander à un parent ou à un ami de les reconduire dans les lieux où les organismes offrent des ressources pour les jeunes allosexuels, ce qui est paradoxal car plusieurs questionnent encore leur orientation sexuelle dans le plus grand secret.

Les relations familiales

Les participants ont peu élaboré sur les difficultés familiales. Évidemment, celles-ci diffèrent selon la réaction des parents. Toutefois, on souligne que l'homosexualité impose aux jeunes de se développer une identité très différente de celle de leurs parents. Ce cheminement peut impliquer de prendre une certaine distance par rapport au modèle que représente leur famille.

Cette rupture qui survient parfois entre le jeune homosexuel et ses parents est très douloureuse, tant pour le premier que pour les seconds. Il ne faut pas oublier que les parents ressentent eux aussi les difficultés de la recherche d'identité de leur enfant ainsi que les effets de l'homophobie. Dans un autre ordre d'idées, les participants notent que les enfants de parents homosexuels sont également confrontés aux comportements homophobes.

Quant aux jeunes bisexuels, ils vivront des problématiques spécifiques en fonction de leur orientation sexuelle. Ceux qui s'affichent, par exemple, peuvent connaître des relations particulièrement difficiles avec les membres de leur famille. Ces derniers ont de la difficulté à comprendre la recherche d'identité du jeune qui, souvent, se dit homosexuel puis hétérosexuel et qui semble, en fait, indécis quant à son orientation sexuelle. Les préjugés

envers les jeunes bisexuels sont très présents et la famille n'y échappe pas : on croit souvent que les bisexuels agissent ainsi parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent.

On mentionne aussi que la situation des bisexuels qui vivent de réelles relations en trio n'est pas simple, en particulier avec leur famille. Cela complexifie, entre autres, les relations de la famille avec les conjoints.

La double marginalité des jeunes allosexuels des communautés ethnoculturelles

Il est important de souligner que les jeunes des communautés ethnoculturelles vivent une double marginalité, celle associée à l'ethnie et celle associée à l'orientation sexuelle. Le poids de la discrimination à laquelle ils sont soumis risque alors d'être multiplié.

Les participants expriment que les situations diffèrent selon les réalités culturelles, mais que les préjugés et la discrimination existent dans toutes les cultures. Aucune n'a le monopole de la tolérance. Les jeunes allosexuels des communautés ethnoculturelles ont des besoins et des barrières bien spécifiques. Cependant, il importe de dénoncer l'homophobie avec autant de vigueur dans toutes les cultures.

Certains soulignent que l'emprise de la religion dans certaines cultures impose des barrières importantes aux jeunes allosexuels. Il arrive encore fréquemment qu'on présente l'homosexualité comme une maladie.

De manière générale, on constate qu'il y a, partout à travers le monde, des difficultés à comprendre ce qui se distingue de la «normalité». Ainsi, la discrimination relative à l'orientation sexuelle existe à travers l'ensemble du globe. En conséquence, certains insistent sur l'importance pour les organismes de collaborer aux plans régional, national et international, afin de mieux comprendre et combattre les préjugés.

La situation des homosexuels en milieu de travail

Certains participants soulignent que les droits des homosexuels en milieu de travail sont, en théorie, les mêmes que ceux des hétérosexuels. Cependant, on précise qu'en pratique, la discrimination est toujours présente.

La situation des homosexuels en milieu de travail n'est pas documentée au Québec. Chercheure associée à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF)-UQAM, Line Chamberland s'intéresse à cette question. Invitée à présenter son projet de recherche intitulé *Homosexualité et environnement de travail*, elle précise que celui-ci devrait lui permettre, d'ici 2006, de tracer un portrait de la situation des gais et lesbiennes en milieu de travail.

D'après madame Chamberland, le fait d'avoir divulgué ou non son orientation homosexuelle dans le milieu de travail est un élément important. En effet, qu'on soit homosexuel ou hétérosexuel, il est difficile de dissimuler complètement sa vie privée en milieu de travail. Il est certain que si on dissimule le fait qu'on a un conjoint ou le fait qu'il soit du même sexe, on peut être hésitant ou incapable d'avoir recours aux congés prévus en cas de maladie du conjoint ou en cas de mortalité dans la belle-famille. L'application des droits en milieu de travail ou le recours à ces droits est alors compromis.

L'étude menée par madame Chamberland est réalisée en partenariat avec la Table de concertation des lesbiennes et gais du grand Montréal, l'Intersyndicale des femmes du Québec, le Forum des gais et lesbiennes syndiqués du Québec et les Femmes regroupées en options non traditionnelles (FRONT). Elle vise à étudier ce que vivent les homosexuels de 20 ans et plus en milieu de travail. Elle comporte deux volets méthodologiques : un questionnaire et une série d'entrevues. Ces volets sont réalisés auprès d'une population homosexuelle de différentes régions et d'origines ethnoculturelles diverses. La chercheuse conclut en précisant que des retombées concrètes sont anticipées en termes d'intervention et de prévention.

THÈME 2 - Questions relatives à la santé physique et mentale

Problèmes de santé particuliers

On reconnaît depuis longtemps l'impact important du sida sur la population homosexuelle. Le financement accordé par le gouvernement, à cet égard, en fait foi. Toutefois, on néglige souvent d'autres problèmes de santé importants, comme le suicide. Ce dernier constitue, comme il a été mentionné précédemment, la première cause de décès chez les 14-25 ans. Le taux de suicide de la population homosexuelle est bien plus élevé que celui de la population en général.

Au-delà de ces problèmes de santé bien spécifiques, il semble que l'état de santé global ne soit pas très positif non plus. De fait, les données disponibles démontrent que les homosexuels et les bisexuels sont défavorisés en termes de santé globale par rapport aux hétérosexuels.

Diverses hypothèses peuvent être avancées pour expliquer le phénomène. D'abord, différents participants semblent soutenir que les homosexuels ont un rapport avec le sport qui ne favorise pas l'activité physique. Lorsqu'ils sont mis en contact avec la pratique du sport, les jeunes homosexuels peuvent être affectés par l'attitude des autres. Dans les cours d'éducation physique, les jeunes gais qui performant moins se sentent souvent à part et leur intérêt pour le sport diminue. Les homosexuels ont régulièrement des craintes d'être recalés et de ne pouvoir performer comme les autres. De plus, qu'on soit gai ou lesbienne, les vestiaires sportifs sont des endroits où on se fait facilement pointer du doigt. L'organisation d'activités sportives entre homosexuels est un moyen de développer le goût pour le sport et c'est pourquoi différents organismes ont emprunté cette voie d'action.

Du point de vue psychologique, les difficultés identitaires et la discrimination vécues par les homosexuels et les bisexuels ont un effet certain. Des participants indiquent notamment que, lorsqu'on vit au sein d'une petite communauté, on se sent parfois seul et anormal. La santé mentale en souffre énormément.

Le fait de ne jamais sentir qu'on appartient à la « normalité », ce que le réseau entretient en présumant toujours l'hétérosexualité dans ses interventions, pèse lourd durant l'adolescence, puisqu'il s'agit d'un moment de la vie où on cherche à s'identifier et à s'accepter. En plus, on a peur du rejet de la personne à qui on s'adresse et on a peur d'affronter l'homophobie ambiante.

La détresse vécue par les homosexuels et les bisexuels n'est pas comprise. En ce qui concerne plus spécialement la bisexualité, des participants soutiennent même que les psychologues et les divers intervenants ont souvent plus de préjugés que de connaissances. La bisexualité est toujours vue par plusieurs comme une déviance ou une mode.

Une autre réalité est mise en relief par un participant. Il semble que les jeunes homosexuels, se sentant souvent isolés et peu à l'aise dans leur milieu, peuvent utiliser Internet de manière abusive. Le phénomène de la dépendance à Internet auprès des homosexuels mérite donc d'être étudié.

Rapports avec le système de santé

En Montérégie, une étude en cours en 2003 démontre que les homosexuels craignent de consulter. Ils appréhendent d'être jugés et craignent d'être confrontés à de l'homophobie, ce qui est encore plus vrai dans les petits milieux. Il faut que les décideurs commencent à se poser des questions à ce sujet. En 1997, les orientations ministérielles énonçaient, notamment, l'objectif d'adapter les services sociaux et de santé aux réalités homosexuelles. Un comité devait être créé, à cet effet, mais il semble que cela n'a pas été fait.

Actuellement, le système de santé est très hétérocentrique. Il prend pour acquis l'orientation sexuelle lorsqu'il dispense de l'information. Qu'il s'agisse des moyens de contraception ou de prévention des maladies transmissibles sexuellement, on présente toujours les moyens relatifs aux relations avec les personnes du sexe opposé.

Les intervenants du réseau sont peu ou pas sensibilisés au fait que l'orientation sexuelle peut être différente. Ils donnent machinalement de l'information en présumant de l'hétérosexualité. De plus, au CLSC, on n'a pas l'information pour intervenir et la réalité homosexuelle n'est pas un élément dont on semble tenir compte. Même les questionnaires ne sont pas prévus pour prendre en compte la diversité d'orientations sexuelles : il n'y a jamais de case, par exemple, pour les conjoints de même sexe. Les transgenres² et les transsexuels³ rencontrent les mêmes types de problèmes, les formulaires n'étant pas non plus adaptés à la diversité des genres.

On indique que la simple façon dont les intervenants posent les questions et dont ils abordent les jeunes peut changer énormément la qualité de l'intervention. Plutôt que de demander à un jeune s'il a une blonde, on peut lui demander s'il a quelqu'un dans sa vie. On crée ainsi une ouverture et on réduit l'impression d'anormalité. Cette approche est primordiale, car il faut considérer que c'est au réseau de former les intervenants pour qu'ils puissent aller vers les jeunes. En effet, il semble exagéré d'attendre des jeunes qu'ils informent le réseau qu'ils sont homosexuels, en plus de devoir faire un cheminement parce qu'ils ont, par exemple, un comportement suicidaire.

Pour plusieurs, les orientations politiques actuelles ne semblent pas être gage d'espoir en ce qui concerne l'adaptation des services aux réalités allosexuelles. Dans certains CLSC, il y a actuellement quelques services qui visent les communautés allosexuelles, mais on peut craindre qu'avec les fusions annoncées entre les CLSC, les CHSLD et les hôpitaux, on perde ces rares services communautaires. L'institutionnalisation des services de santé ne paraît pas vouloir faciliter la vie aux jeunes allosexuels. Le fait de recentrer les services autour du médecin de famille risque d'installer une barrière pour les jeunes qui ont des problèmes délicats et qui pourraient en discuter avec un intervenant adéquat, mais difficilement avec le médecin qui traite sa famille depuis des années.

² Personne qui ne sent pas à l'aise dans son identité sexuelle et qui la rejette en tout ou en partie.

³ Personne qui a changé de sexe.

En terme de services relatifs à la santé, des partenariats doivent être envisagés et encouragés entre les intervenants du réseau, par exemple en prévention du suicide, et les organismes intervenant auprès des allosexuels. Il en résulterait certainement des approches et des interventions plus adaptées. Actuellement, on signale que le réseau réfère parfois des jeunes aux organismes communautaires, sans toutefois faire suivre l'information relative au dossier.

La formation des intervenants du réseau de la santé

Les participants ont souligné clairement l'absence de formation des intervenants en regard de l'homosexualité et ce, autant dans le milieu de la santé que dans le réseau de l'éducation. Il en résulte une incompréhension de la part des intervenants, incompréhension nettement perçue par les jeunes homosexuels. Il n'est pas rare non plus que l'incompréhension fasse place aux préjugés. Il y a donc beaucoup à faire en termes de formation.

Actuellement, on indique qu'un cours obligatoire au sujet de l'homosexualité existe déjà dans certaines formations collégiales. Entre autres, suite à une recommandation de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, les policiers ont maintenant une formation sur l'homosexualité. On avait obligé les collèges à intégrer une telle formation aux programmes. Selon les participants, il s'agissait là de la seule façon permettant l'intégration de cette dimension aux établissements et aux programmes concernés.

Si les établissements collégiaux semblent avoir intégré cette dimension à divers programmes, il n'en est pas du tout de même à l'université. Il n'y existe pas de cours obligatoires relatifs à l'homosexualité et ce, même dans le programme de sexologie. Un travail politique doit donc être fait auprès des corporations professionnelles et des universités par des coalitions de groupes allosexuels, en collaboration avec des groupes syndicaux.

On mentionne que, même avec une maîtrise en sexologie, les intervenants ne sont pas pour autant adéquatement formés en regard de l'homosexualité. D'après certains participants, il est pourtant normal qu'on se spécialise en regard de l'homosexualité, comme on le fait dans les cas particuliers d'intervention, comme ceux de violence conjugale. De plus, quelques ouvrages peuvent amener des réponses efficaces. On suggère notamment un ouvrage de Marina Castaneda, *Comprendre l'homosexualité*.

La situation s'avère particulière en ce qui concerne les intervenants et professionnels les plus âgés. Un intervenant mentionne qu'il y a 30 ans seulement, l'homosexualité était encore répertoriée comme une maladie dans les principaux manuels en Amérique du Nord. Elle est rayée de la liste de l'Organisation mondiale de la santé depuis 1993 seulement. Il ne faut alors pas se surprendre que les médecins, les infirmières et les autres intervenants plus âgés aient une idée très erronée de l'homosexualité et de la bisexualité. D'ailleurs, des participants mentionnent que plusieurs infirmières affichent un malaise profond envers les couples gais et que les médecins d'un certain âge ont plusieurs préjugés. Cela n'incite évidemment pas les jeunes à consulter. Ainsi, une formation doit être dispensée aux médecins, aux infirmières et aux intervenants concernés pour leur permettre de comprendre et de considérer cette réalité dans leur pratique.

D'une manière générale, les participants lancent deux messages au ministre responsable de la jeunesse et premier ministre du Québec, M. Jean Charest, concernant la formation des médecins. Premièrement, toutes les facultés de médecine devraient inscrire à leurs formations un camp sur la sexualité humaine similaire à celui offert à l'Université de Sherbrooke. Deuxièmement, il faut aussi s'assurer que les médecins qu'on va recruter à l'étranger pour combler la pénurie sont sensibilisés au phénomène de l'homosexualité.

THÈME 3 - Questions relatives au genre et à l'identité

Accepter son homosexualité n'est pas une chose facile parce qu'il faut d'abord affirmer sa différence. De manière générale, les jeunes cherchent plutôt à s'identifier à un groupe, à un modèle, à une normalité et les jeunes allosexuels ne font pas exception à cette règle.

Dans bien des cas, les gais fuient leur homosexualité. Leur réaction est certainement proportionnelle à l'homophobie qu'ils ressentent dans leur milieu. Elle est aussi influencée par les stéréotypes hétérosexuels qui sont profondément ancrés dans la manière dont on socialise les garçons. L'impression d'« anormalité » est alors considérable pour les jeunes gais et ceux-ci manifestent un besoin plus important de soutien dans leur cheminement. Toutefois, les participants indiquent qu'au moment où le jeune accepte son homosexualité, il arrive généralement à bien faire sa place.

Au cours de leur recherche identitaire, d'autres difficultés particulières attendent les jeunes homosexuels. Entre autres choses, ils ont à vivre une rupture avec leur famille. En général, les jeunes développent beaucoup leur identité en rapport avec celles de leurs parents et il est difficile pour les homosexuels de constater qu'ils sont des personnes complètement différentes de leurs parents et de leurs frères et sœurs. En conséquence, il y a un certain détachement à faire avec la famille et les homosexuels doivent ensuite se rattacher à d'autres personnes, d'où leur besoin de socialiser et de côtoyer des gens qui peuvent les comprendre et qui partagent leur vécu.

Les gais et les lesbiennes ou prendre sa place différemment

Des participants soulignent que, peu importe l'orientation sexuelle, les jeunes sont socialisés par rapport au genre. Cela peut expliquer que les gais prennent plus de place : étant socialisés en tant qu'hommes, ils risquent d'avoir plus de facilité à accéder à la place publique. En ce sens, la lutte des féministes pour l'accès des femmes à la place publique s'appliquerait tout aussi bien aux lesbiennes.

De plus, puisque les développements psychosexuels des hommes et des femmes ne sont pas les mêmes, la sexualité masculine et la sexualité féminine sont très différentes. Ainsi, la différenciation, selon le genre, doit être considérée lorsqu'on tente de comprendre le processus d'acceptation de l'orientation sexuelle.

À l'intérieur même du milieu gai la socialisation selon le genre, engendre aussi une certaine discrimination, voire une certaine homophobie, par exemple auprès des gais qui sont plus efféminés. De même, on rejette souvent les transgenres qui viennent troubler notre conception du genre.

Quant à savoir si les gais prennent trop de place par rapport aux lesbiennes, les participants sont d'avis que la problématique doit aussi se poser sous l'angle de l'importance que la société y accorde. Cette dernière est généralement plus traumatisée par l'homosexualité

masculine et on identifie plus rapidement deux garçons qui se tiennent par la main que deux femmes. De plus, l'homosexualité féminine est plus facilement concevable dans l'esprit des gens, constituant même un fantasme pour plusieurs.

En regard des services attendus, il y a aussi une grande différence entre les préférences des gais et celles des lesbiennes. Les lesbiennes semblent avoir moins besoin de discuter de leur orientation sexuelle. Elles ont plus de facilité à en parler autour d'elles et à la faire accepter. Du coup, elles cherchent surtout à rencontrer des gens, à se faire de nouveaux amis et elles apprécient conséquemment davantage les activités sociales. Par ailleurs, il ne s'agit pas non plus de faire des activités rencontres. Des participants indiquent que plusieurs lesbiennes sont déjà en couple. Une bonne façon de favoriser leur participation serait de faire des activités de couple.

Dans les organismes homosexuels, il y a toujours eu plus de gais que de lesbiennes et celles qui participent ne désirent vraisemblablement pas prendre des responsabilités, eu égard à l'organisation. Il semble qu'elles n'en ressentent simplement pas l'intérêt ni le besoin. Lorsqu'elles se regroupent, les lesbiennes le font davantage autour de certaines activités sociales ou sportives qui ne concernent pas vraiment leur orientation sexuelle.

Pour d'autres, la participation des lesbiennes n'a rien à voir avec l'intérêt, mais davantage avec la condition féminine qui leur est propre. Les femmes sont souvent moins disponibles, soit parce qu'elles vivent davantage de précarité financière, soit parce qu'elles ont des enfants ou vivent des situations qui leur sont propres. Chez les bisexuelles, les femmes sont plus engagées, mais on constate aussi l'impact remarquable de la condition parentale.

La communauté et la culture «gaie» : une nouvelle normalité

Le débat sur la culture «gaie» n'est pas nouveau. Pour les participants, il existe effectivement une culture «gaie» et sans présumer qu'elle inclut toutes les réalités, cette culture apparaît nécessaire à plusieurs pour permettre aux gais d'accepter le fait qu'ils ont une sexualité différente.

Cependant, il existe des points de vue variés sur la question. Des participants soulèvent que la culture et la communauté gaies semblent souffrir d'un manque de modèles. Or, dans l'identité et la socialisation en rapport au genre, on constate que les modèles et les gens à qui on peut s'identifier sont importants. Pour certains, le gouvernement a un rôle à jouer dans le financement des organismes et dans le soutien d'une culture «gaie», de manière à favoriser l'identification des jeunes à des modèles, entre autres, dans les régions rurales où les allosexuels se sentent tellement loin de la normalité.

Pour d'autres, la culture et la communauté gaies imposent en quelque sorte un modèle de ce qu'est l'homosexualité. Cela fait en sorte que les intervenants et les allosexuels eux-mêmes peuvent avoir tendance à marginaliser ceux qui ne font pas le même cheminement que les autres. Certains donnent en exemple le jugement porté à l'endroit de ceux qui ne désirent pas faire leur «coming out».

C'est une réalité, le groupe gai prend beaucoup de place : il est devenu une catégorie en soi, à laquelle il est possible de s'identifier. Or, les participants précisent qu'il faut se méfier lorsqu'une réalité devient la règle, car ceux qui ne s'y identifient pas demeurent toujours marginalisés. Il importe de préserver à tous la possibilité d'être différents, la possibilité de changer. Selon certains participants, il importe d'enseigner cette possibilité et de comprendre que toute personne est un individu en changement et en évolution.

Vivre la bisexualité

Il y a une différence entre une orientation bisexuelle et un comportement bisexuel. Plusieurs personnes qui se considèrent hétérosexuelles ou homosexuelles ont des comportements bisexuels et font l'expérience de relations sexuelles avec une personne d'un autre sexe. De plus en plus, on observe que des femmes et notamment des vedettes comme Madonna et Britney Spears, vont poser des gestes sexuels envers d'autres femmes parce que c'est «in» ou parce que cela plaît aux hommes. Mais la bisexualité, c'est autre chose.

D'abord et avant tout, il faut comprendre que la bisexualité ne signifie pas de se laisser aller à ses pulsions sexuelles ni de vouloir fréquenter deux personnes à la fois, mais plutôt d'avoir la capacité de tomber en amour avec des personnes d'un sexe ou de l'autre. Les bisexuels peuvent avoir les mêmes valeurs de fidélité que les hétérosexuels ou les homosexuels, mais les gens ont des préjugés tenaces. Ces préjugés sont aussi alimentés par le déchirement que vivent les bisexuels et qui les poussent à remettre en question leur identité et à se définir tour à tour comme homosexuel et hétérosexuel. En effet, beaucoup de personnes bisexuelles sont en recherche d'identité. Elles se croient homosexuelles lorsqu'elles sont attirées par une personne de même sexe et se croient hétérosexuelles lorsqu'elles entrent en relation avec quelqu'un du sexe opposé.

Pour beaucoup de gens, cette recherche d'identité est interprétée comme une instabilité et engendre des craintes. Pourtant, cette indécision s'explique bien par le fait que les bisexuels cherchent à s'identifier aux réalités qu'ils connaissent, soit l'homosexualité et l'hétérosexualité. De fait, on connaît peu la bisexualité, on n'en parle pas et on trouve très peu d'informations sur le sujet.

Les participants rappellent que les préjugés envers la bisexualité sont nombreux. Il ne faut pas croire, comme plusieurs l'imaginent, que tous les bisexuels ont une sexualité débridée, qu'ils sont volages et n'ont pas de relations exclusives. Ce préjugé profond fait en sorte que la plupart des bisexuels hésitent à s'afficher. Lorsqu'on se dit ouvertement bisexuel, on fait face à un phénomène de rejet et la peur provoque une fermeture à la discussion.

En fait, il devient difficile pour les bisexuels qui s'affichent comme tels de trouver un conjoint ou une conjointe. Ce dernier a souvent peur de se faire laisser pour une personne de l'autre sexe, alors que cette possibilité est tout aussi présente dans une relation homosexuelle ou hétérosexuelle.

Même si les bisexuels n'ont pas une sexualité plus débridée que les autres, il reste qu'ils n'échappent pas aux tendances qui marquent notre époque. Des couples se forment, d'autres

se séparent. Toutefois, on mentionne que les conjoints des personnes bisexuelles peuvent parfois vivre des situations particulièrement difficiles. Être laissé pour une personne du même sexe que soi fait toujours mal, mais lorsqu'il s'agit d'une personne de l'autre sexe, beaucoup hésitent à en parler. Pour le conjoint, la rupture est alors particulièrement difficile à accepter.

Enfin, des participants analysent que la bisexualité a de la difficulté à entrer dans les esprits parce qu'elle ne correspond pas à quelque chose de fixe. Selon eux, en s'affichant comme bisexuel, on a le courage de reconnaître que la sexualité ne se divise pas nécessairement en catégories.

Les transsexuels et les transgenres

Certains participants ont abordé la question de la transsexualité et du transgénérisme. Ils insistent sur l'importance de distinguer l'identité de genre et l'identité sexuelle. De manière générale, on ne porte pas assez attention au fait que l'identification à un genre ne veut pas dire qu'on soit d'orientation sexuelle différente. Beaucoup de transgenres sont hétérosexuels, mais aiment seulement porter des robes de temps à autre. Certaines personnes s'identifient à quelqu'un de l'autre sexe; étant attirées par des personnes du même sexe, elles sont alors considérées comme homosexuelles, mais si elles changent de sexe, elles sont alors perçues comme hétérosexuelles.

On souligne par ailleurs que pour les transsexuels et les transgenres, la discrimination est encore plus importante, entre autres, parce que leurs caractéristiques sexuelles sont visibles.

THÈME 4 - Questions relatives aux droits

Plusieurs participants soulèvent que sur papier, les gais et les lesbiennes ont à peu de choses près, les mêmes droits que les autres. Qu'on pense à l'union civile, aux avantages pour les conjoints de même sexe ou à la législation qui interdit toute discrimination basée sur l'orientation sexuelle. Toutefois, en pratique, il y a encore beaucoup de discrimination et aucune mesure punitive ne permet de favoriser le respect de la loi. On prend d'ailleurs rarement des actions face aux gens qui ont des comportements discriminatoires dans les lieux publics et ce, même s'ils prennent la parole devant un auditoire. De plus, la population ne comprend pas pourquoi les allosexuels réagissent et se plaignent lorsque de telles situations surviennent. Il y a lieu de prendre des moyens pour sensibiliser les gens sur le fait qu'il est incorrect d'avoir des comportements et des propos discriminatoires.

Pour d'autres, les gais et lesbiennes n'ont toujours pas les mêmes droits que les autres. On donne, bien sûr, l'exemple du mariage qui n'est toujours pas accessible pour les homosexuels. On mentionne aussi le cas d'Héma-Québec qui refuse le sang des hommes qui ont eu une relation homosexuelle après 1980. Pour l'adoption ou dans le monde du travail, les mêmes droits existent en théorie, mais il y a beaucoup de discrimination.

C'est pourquoi le défilé de la fierté gaie représente, encore aujourd'hui, une occasion de lutte pour les droits des homosexuels. Il donne une visibilité, mais des participants soulignent que cela ne survient qu'une fois par année. Ce qu'il faudrait, c'est une campagne nationale de lutte contre l'homophobie. Par ailleurs, on indique que la pertinence de l'événement de la fierté gaie repose aussi sur l'ensemble des activités qui l'entourent, lesquelles sont des occasions d'échange et de réflexion sur l'homosexualité.

Certains participants affirment que le défilé de la fierté gaie sera nécessaire aussi longtemps que l'opinion publique sera choquée de voir des «drag queens» ou des transsexuels. C'est au nom de la diversité qu'il faut notamment poursuivre le défilé de la fierté gaie, au nom des droits qu'il reste à acquérir et à faire respecter et au nom de la détresse psychologique qui afflige encore les jeunes homosexuels et qui en pousse un pourcentage effarant vers le suicide.

Pour combattre la discrimination, il est essentiel que les gens de pouvoir et d'influence se positionnent quant au respect de l'orientation sexuelle et au caractère inacceptable de la discrimination. L'effort ne relève pas seulement de la responsabilité de l'État. D'autres acteurs doivent aussi s'intéresser à l'homosexualité et à l'homophobie et certains le font déjà. La télévision fait maintenant sa part : nul ne peut nier son influence pour éduquer et faire connaître le phénomène gai au grand public. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que l'homophobie est une préoccupation pour les allosexuels, certes, mais aussi pour leurs proches, pour leur famille et pour leur conjoint.

Mariage et conjoints de même sexe

Dans le cas du mariage, on note que le dossier est délicat. En fait, plusieurs questions se confondent dans ce dossier. D'abord, il y a la question du droit de culte et du droit des religions à célébrer ou non les mariages homosexuels. Il y a aussi le fait que le mariage est une institution remise en question par plusieurs et que ces derniers ne comprennent pas pourquoi les homosexuels revendiquent ce droit au mariage que d'autres renient. De plus, plusieurs conçoivent le mariage comme ayant pour objectif ultime la procréation. Enfin, certains montrent une attitude assimilationniste qui conduit à promouvoir le couple hétérosexuel comme une finalité. Avec tous ces aspects qui se chevauchent, il devient parfois difficile de cerner le débat.

Pour certains, peu importe les multiples aspects de la question, la réponse demeure relativement claire : le mariage doit évoluer comme il l'a déjà fait dans l'histoire. On a déjà connu le mariage de raison, la polygamie et maintenant d'autres réalités sociales sont à considérer. D'autres soulignent également que le mariage est nécessaire au niveau civil, car l'union civile qu'on reconnaît au Québec ne confère pas les mêmes droits au niveau international.

En ce qui concerne le droit d'union des bisexuels, il y aurait lieu de réfléchir à un format de contrat ou d'entente qui soit moins rigide et qui permette de prendre en compte les différentes réalités vécues par les individus. Le fait de reconnaître l'union des bisexuels vivant en trio, par exemple, ne serait pas de nature à amener le chaos, comme plusieurs l'avancent, mais davantage à la structurer.

Enfin, certains attirent l'attention sur les effets pervers associés aux droits acquis par les homosexuels. En ce moment, les homosexuels ont, comme les hétérosexuels, l'obligation légale de déclarer leur conjoint. Cela leur donne les mêmes droits que les couples hétérosexuels, mais on a négligé de considérer que cette obligation est problématique pour ceux qui ne veulent pas afficher leur homosexualité et qui n'ont pour seule solution que de vivre dans l'illégalité.

L'homoparentalité

En regard de l'homoparentalité, les participants croient qu'une des erreurs les plus fréquentes et un des dangers les plus grands, c'est de porter des jugements de valeur. Il faut éviter d'en venir à des conclusions trop hâtives sur l'influence négative que pourrait avoir une famille homoparentale sur un enfant. Les études sont encore peu nombreuses, mais elles apportent déjà d'intéressantes réponses aux questions les plus fréquemment posées.

D'abord, les études semblent indiquer que les enfants ne sont pas affectés par le fait d'avoir des parents homosexuels, si on excepte le fait qu'ils sont exposés à de l'homophobie par ricochet. Certains participants témoignent clairement de cas pour lesquels l'homoparentalité a été vécue sainement par les enfants. Il est démontré, d'ailleurs, que les enfants élevés par des homosexuels font preuve de plus d'ouverture en regard de la diversité et qu'ils sont mieux outillés pour faire face à la discrimination.

Comme dans la société en général, les études abordent davantage l'homoparentalité au féminin qu'au masculin. Rien ne laisse croire que l'enfant soit affecté par le fait que les parents soient des hommes ou des femmes. Cependant, les études indiquent que certains problèmes spécifiques indirects peuvent se présenter, dont des problèmes financiers lorsque la famille est composée de deux femmes.

Les droits des homosexuels à l'international

Bien que la question n'ait pas été explicitement mise à l'ordre du jour, quelques participants ont voulu commenter brièvement la situation des droits des homosexuels à l'étranger. Pour certains participants, la situation des droits des gais au Québec est moins alarmante si on la compare à celle vécue par leurs pairs à l'étranger. Tout en étant conscients qu'il reste des choses à améliorer ici, il semble important de travailler à ce que les droits acquis au Québec soient aussi reconnus pour les homosexuels à l'étranger.

Dans un autre ordre d'idées, on soulève également le problème d'accès des sidéens aux États-Unis. Il semble que ceux-ci se voient refuser l'entrée sur le territoire américain depuis l'adoption des nouvelles normes antiterroristes.

THÈME 5 - Questions relatives au financement des organismes

Un financement restreint et ciblé

Les participants posent un diagnostic unanime sur la question du financement des organismes œuvrant auprès des homosexuels et bisexuels. D'abord, ils indiquent que le financement provient principalement du domaine de la santé et que les projets financés doivent être exclusivement en lien avec des priorités en cette matière. Plus précisément, c'est souvent le lien entre l'homosexualité et le VIH qui permet d'obtenir les fonds. Pour les organismes, il importe alors de continuellement se rattacher à une problématique (VIH, suicide, dépression). Ainsi, la grande majorité des projets mis de l'avant interviennent en fonction de problèmes. On n'obtient pas de financement pour briser l'isolement, pour prendre une approche plus positive en regard des jeunes allosexuels. La façon d'accorder le financement doit impérativement changer.

D'après les participants, il devrait y avoir des enveloppes simplement destinées à l'intégration sociale des personnes homosexuelles et des autres catégories de personnes sujettes à la discrimination. Une telle enveloppe de financement permettrait d'offrir des services plus généraux, comme des groupes de discussion qui puissent permettre aux personnes de socialiser.

Ce qui ajoute au problème actuel de financement des organismes, c'est que celui-ci provient généralement d'enveloppes très restreintes. Ces enveloppes réservées aux clientèles dites spécifiques, s'adressent en fait à une multitude de clientèles différentes ce qui dilue grandement le financement disponible pour chacune des clientèles. On note que la seule façon de s'en sortir dans le contexte actuel de financement instable et éparpillé, c'est de diversifier les sources de financement en allant chercher des fonds dans des enveloppes diverses. Il demeure que ce type de stratégie amène du financement ponctuel. Les enveloppes n'étant pas récurrentes, les interventions manquent de cohésion. L'organisme offre ainsi un service, crée un lien avec la clientèle, mais doit finalement abandonner le service faute de financement. De plus, comme le financement est très incertain d'une année à l'autre, cela oblige les intervenants à consacrer une grande quantité d'énergie à la recherche de fonds, ce qui leur laisse moins de temps pour l'intervention proprement dite.

De plus, certains s'inquiètent de la réingénierie de l'État, laquelle annonce, semble-t-il, un virage très marqué vers le curatif. Dans ce cas, les ressources déjà insuffisantes disparaîtraient et les organismes qui font de la prévention ne pourraient survivre. Signe de l'insuffisance des ressources, on note que le Projet 10 est probablement le seul organisme intervenant auprès des homosexuels à être financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Il s'agit d'un financement récurrent provenant des régies régionales, mais dont la pérennité est également menacée par la réingénierie de l'État. En fait, les bailleurs de fonds, parmi lesquels on trouve les régies régionales, ont de la difficulté à défendre l'importance de l'intervention auprès de la clientèle homosexuelle et ce, même s'ils croient et appuient le travail des groupes communautaires qui s'y emploient.

Pour ajouter au tableau plutôt sombre, les participants soulignent que le financement s'avère encore plus difficile à obtenir au fédéral lorsqu'on s'inscrit dans la thématique de l'homosexualité.

En regard du financement, des participants indiquent enfin que la recherche sur l'homosexualité et les orientations sexuelles alternatives n'échappe pas à la tendance générale : elle est financée seulement en fonction de problématiques bien précises. On désire comprendre ce qui rend les homosexuels plus à risques de suicide, par exemple, mais on est loin de vouloir soutenir ou étudier la culture «gaie».

Un financement plus adéquat

Les participants accordent une importance capitale à la lutte contre l'homophobie, qu'ils identifient comme la cause principale des difficultés vécues par les homosexuels. La démythification de l'homosexualité est une solution, mais il est rare qu'on trouve des enveloppes assez générales pour soutenir ce genre d'intervention. Actuellement, lorsque le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) prévoit des interventions, ce qui est rare, il n'implique pas les organismes communautaires qui s'y connaissent. Il intervient plutôt par l'intermédiaire du réseau de l'éducation, de ses enseignants et de ses intervenants, lesquels ne sont pas du tout formés à cet égard. Ce faisant, les organismes d'éducation ont énormément de difficultés à entrer dans les écoles et ils sont, en fait, très peu soutenus. Pour qu'un soutien plus adéquat soit envisageable, il faudrait qu'un ministère prenne la responsabilité du dossier. Mais les participants se demandent s'il doit s'agir du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) ou du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Entre-temps, pour avoir un portrait plus exact du financement, il serait certes intéressant de faire le recensement des organismes qui sont financés pour intervenir auprès des jeunes gais et lesbiennes et de situer l'ampleur du financement que cela représente. Du point de vue de certains participants, il s'agit d'un travail que le Conseil permanent de la jeunesse pourrait prendre en charge.

Conclusion

Aux dires de l'ensemble des participants, force est de constater qu'il reste beaucoup à faire pour démystifier l'homosexualité et pour soutenir les jeunes qui se questionnent sur leur orientation sexuelle. Pour les bisexuels et les jeunes qui s'identifient autrement, le chemin à parcourir apparaît encore plus long.

À l'école, l'homophobie et la discrimination en regard de l'orientation sexuelle subsistent. L'information sur le sujet est déficiente et les intervenants scolaires, comme les enseignants, ne sont pas formés pour faire face à ces situations et supporter les jeunes homosexuels. En plus, les organismes aptes à intervenir auprès de cette clientèle ont beaucoup de difficultés à entrer dans les écoles et à conscientiser les directions d'écoles.

Les difficultés vécues par les jeunes sont variées et dépendent notamment du milieu d'où ils viennent. En milieu rural, l'isolement pèse lourdement sur la santé mentale des jeunes. En fait, la santé globale des homosexuels s'avère moins bonne. Le constat est valable autant sur le plan physique que sur le plan psychologique : la forte prévalence du sida et du suicide chez les jeunes homosexuels l'illustre bien. Le réseau de la santé a beaucoup à faire pour aider cette clientèle, d'autant que les jeunes homosexuels craignent de consulter. De manière assez générale, le réseau de la santé leur semble peu accueillant et beaucoup s'y sentent jugés. Les médecins, infirmières et les professionnels de la santé n'ont d'ailleurs pas le bagage nécessaire pour intervenir auprès des jeunes homosexuels.

Des organismes communautaires dédiés spécifiquement aux homosexuels sont en mesure de faire diverses interventions, mais leur financement laisse à désirer. Ils ont accès à certaines enveloppes provenant du réseau de la santé, mais leur financement est instable et très restreint. De plus, les besoins des jeunes homosexuels ne se résument pas à des pathologies, alors que le financement, lui, est limité à des problématiques de santé bien déterminées. Les organismes déplorent l'absence de ressources visant à soutenir une action éducative et préventive en regard de l'homosexualité. Pour l'ensemble des participants concernés, le financement des organismes doit changer.

L'homophobie doit être combattue et l'homosexualité démystifiée. Bien que la loi ne permette pas la discrimination, celle-ci est toujours bien présente. De même, les participants constatent que, même s'ils ont les mêmes droits en théorie, il en est autrement en pratique. Pour la plupart, la lutte doit continuer.

Différentes solutions sont proposées par les participants, dont une campagne de lutte contre l'homophobie, un financement adéquat des organismes intervenant auprès des jeunes allosexuels ainsi qu'une concertation et une collaboration des organismes, tant du milieu communautaire qu'institutionnel. En fait, comme le résume un participant, le travail en regard de l'homosexualité devra continuer tant et aussi longtemps que, socialement, on ne pourra pas dire et sentir que l'homosexualité, c'est normal.

Annexes

Liste des personnes présentes au Forum de discussion sur les jeunes gais, lesbiennes et bisexuels

Le samedi 22 novembre 2003

Alexandre Bédard	
Mathieu Bouchard	
Patrick Charette-Dionne	
Jean-François Gagnon	
Jérémy Gravel	
Kevin Pilote	
Mélissa	
Marie-Pier	
Christopher Withers	
Frédéric Savard	
Richard Senneville	
Alain Johnson	Arco Iris – Cégep de Sainte-Foy
Myriam Brunel	Association des gais, lesbiennes et bisexuels(les) du Centre-du-Québec (AGLBCQ)
Andréa Monette	Association québécoise de prévention du suicide (AQPS)
Christine Duchesne	Bi Unité Montréal (BUM)
France Leblanc	Bi Unité Montréal (BUM)
Paul Trottier	Carrefour jeunesse-emploi (CJE)
Geneviève Baril	CLSC - Rosemont
Youri Chassin	Commission scolaire de Montréal (CSDM)
Bernard Marier	Conseil permanent de la jeunesse (CPJ)
Frédéric Tremblay	Conseil permanent de la jeunesse (CPJ)
Félix Turgeon	Conseil permanent de la jeunesse (CPJ)
Yannick Dion	Conseil permanent de la jeunesse (CPJ)
Éric Carle	Conseil permanent de la jeunesse (CPJ)
Robert Asselin	ÉMISS-ère
Martin Girard	Fédération des syndiqués gais du Québec (FSGQ)
Olivier Poulin	Gai écoute
Stéphane Tremblay	Groupe de recherche et d'intervention sociale – Montréal (GRIS - Montréal)
Jean-Pierre Beaulieu	Groupe gai de l'Université Laval (GGUL)
Line Chamberland	Groupe gai de l'Université Laval (GGUL)
Johanne Paquin	Groupe régional d'intervention sociale – Québec (GRIS - Québec)
	Institut de recherches et d'études féministes – Université du Québec à Montréal (IREF-UQAM)
	Institut de recherches et d'études féministes – Université du Québec à Montréal (IREF-UQAM)

Valérie Chaussée	Jeunes adultes gais et lesbiennes (JAG)
Nathalie Crête	Jeunes adultes gais et lesbiennes (JAG)
Erik Bisson	Jeunesse Idem
Claire Cantin	Jeunesse Idem
Daniel Laurier	Jeunesse Idem
David Bertet	Jeunesse Lambda
Gérard Laverdure	Paroisse Saint-Pierre-Apôtre
Charles Bergeron	Projet 10
Hugo Valiquette	Regroupement d'entraide pour la jeunesse allosexuelle du Québec (REJAQ)
Sisto Sánchez	Projet ACE
	Réseau de soutien des droits des lesbiennes, gais, bisexuel(le)s, travestis et transsexuel(le)s d'Amnistie internationale (Réseau LGBT - Amnistie internationale)
Patrick Poisson	Table de concertation des jeunes gais, lesbiennes et bisexuels – Montréal
Dominick Larocque	Union-Diversité – Cégep de Limoilou

LES MEMBRES DU CONSEIL 2001-2004

Geneviève Baril
St-Boniface-de-Shawinigan

Sylvain Lévesque
Québec

Youri Chassin
Montréal

Claudie Lévesque
Baie-Comeau

Sophie Cunningham
Montréal

Dominic Mailloux
Sorel-Tracy

François Fréchette
Sherbrooke

Suzanne Moore
La Sarre

Hugo Jollette
Témiscaming

Marie-Eve Proulx
Hull

Patrick Kearney
Saint-Jérôme

Lisa Roy
Thetford Mines

Patrick Lebel
La Tuque

Félix Turgeon
Montréal